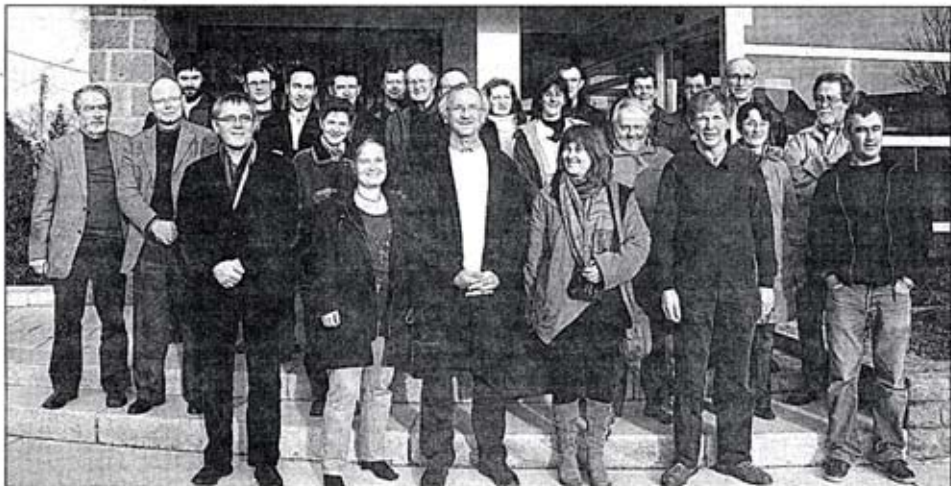


## Agenda 21. Un comité de suivi très ouvert

L'Agenda 21 de la commune a été lancé en 2008 par le conseil. Son élaboration arrive à son terme, suite à de nombreuses réunions publiques, réflexions, groupes de travail faisant participer la population.

Toutes les actions municipales y ont trouvé place sous un fil conducteur de développement durable dans les domaines économique, social, environnement, urbanisme... L'année 2010 sera considérée comme la première année de suivi. Et, début 2013, après un suivi ce sera l'évaluation. Pour ce faire, un comité d'évaluation a été installé en mairie. Il a pour rôle de suivre les actions proposées, de donner son avis sur leur évolution, de les réorienter et, au final, d'évaluer.

Ce comité mené par Jean-Yves Piriou, adjoint, est composé de 34 membres dans quatre collèges : celui de la mairie (sept



*Le groupe de suivi de l'agenda 21, lors de sa mise en place.*

membres dont quatre élus), celui des associations (sept membres), celui des particuliers volontaires (11 membres) et celui des organismes professionnels et collectivités extérieures (neuf mem-

bres). Ce dernier collège comprend le club des Entreprises, la CCI, la chambre d'agriculture, la Mab, le CPIE, Emergence, l'Adeupa, la CCPA, la mairie de Lannilis. « Ainsi beaucoup de compé-

tences extérieures auront un regard permanent sur la durabilité des actions menées par la commune dans le cadre de son Agenda 21 » comme le souligne l'adjoint.